



**OHANA**

• agence de voile •

## **Politique d'annulation** **Cours de voile à l'international**

---

Avant de planifier votre voyage, nous vous conseillons de prendre connaissance du contenu de ce document question d'être bien informés et préparés afin de passer un voyage des plus agréables.

### **Annulation par le client**

#### **Pour toute activité de l'Agence de voile Ohana**

Veuillez vous référer à votre courriel de réservation pour demander un remboursement ou modifier votre date.

Si vous avez des difficultés à faire le changement en ligne, l'annulation doit se faire par avis écrit à [info@ohanasailing.ca](mailto:info@ohanasailing.ca).

#### **Applicable sur tous nos brevets à l'international**

Si l'annulation nous parvient à 45 jours et plus de l'embarquement, tous les paiements effectués vous seront remboursés.

Si l'annulation nous parvient à moins de 45 jours de l'embarquement, nous nous réservons le droit de conserver 30% du coût total de la réservation.

Si l'annulation nous parvient à moins de 14 jours de l'embarquement:

- Nous conserverons la totalité du montant de la réservation.
- Dans le cas où il y a une liste d'attente pour le cours à ces mêmes dates et que l'Agence réussisse à combler la ou les places, nous rembourserons la totalité de votre réservation.

## Annulation par l'Agence de voile Ohana

L'agence de voile Ohana se réserve le droit d'annuler un cours si les conditions sont jugées non-sécuritaires pour notre clientèle et nos instructeurs (conditions météorologiques extrêmes).

L'agence se réserve également le droit de changer l'assignation des bateaux par mesure de sécurité et/ou afin de s'assurer de dispenser la formation tel que convenu. Le montant total de la réservation sera remboursé à 100% ou déplacé à une date ultérieure, au choix du client.

La responsabilité de l'agence de voile Ohana se limite au prix de la formation

---

## Assurance Voyage

### Un essentiel à se procurer

#### Offrez-vous la tranquillité d'esprit

Pour vous couvrir en cas d'imprévus, il est important avant votre départ de vous procurer une assurance voyage pour tous les membres de votre groupe. Les dernières années nous ont démontrées qu'il est important de se préparer à l'inattendu.

Pour partir, et surtout revenir en toute tranquillité, nous vous suggérons fortement de souscrire à une police d'assurance voyage. Une bonne assurance couvre les accidents, les rapatriements, l'annulation de vol, d'hôtel, de voyage ainsi que la perte de baggages.

#### Protégez vos épargnes de voyage pour lesquelles vous travaillez si fort

Vous avez durement gagné vos économies et ne voudriez surtout pas payer pour un voyage dont vous ne profiterez pas. S'il vous arrivait d'annuler à la dernière minute, une assurance voyage vous évitera beaucoup de soucis.

## **Les factures pour les frais médicaux peuvent s'avérer très élevées à l'étranger**

Des accidents et maladies peuvent survenir sans prévenir. Quelle que soit la raison, si vous avez besoin d'assistance médicale à destination, le coût des factures peut monter rapidement. Avec une assurance voyage vous pourrez éviter ce genre de situations désagréables.

**S'il vous arrivait quelque chose sur place, et que vous n'avez pas d'assurances voyage, l'Agence de voile Ohana ne sera pas tenue responsable.**



**Agence de voile Ohana**

1-833-642-6272

[info@ohanasailing.ca](mailto:info@ohanasailing.ca)

[www.ohanasailing.ca](http://www.ohanasailing.ca)

